

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

M. Lapointe (Québec-est) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la motion, mise aux voix, est acceptée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées dans le budget intérimaire*):

BUDGET PRINCIPAL

III—GOUVERNEMENT CIVIL

10 Justice:

Traitements	\$ 230,047 25
Dépenses contingentes	45,000 00

21 Royale Gendarmerie à cheval:

Traitements	17,499 00
Dépenses contingentes	13,300 00

IV—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

(A) EVALUATION DES DÉPENSES MOTIVANT DES CRÉDITS

25 Dépenses diverses, y compris une rémunération aux membres de la Gendarmerie à cheval (dont le paiement sera décrété par arrêté du conseil et ne devra pas dépasser \$1,500) pour concours prêté au Service des recours en grâce du ministère de la Justice, et la somme de \$10,900 comme remboursement à la Royale Gendarmerie à cheval des montants versés par elle pour la solde et les allocations ordinaires aux hommes prêtés à ce service 25,900 00

Cour suprême du Canada

26 {	Dépenses contingentes et déboursés, y compris livres, magazines, etc., pour les juges, montant n'excédant pas \$350	5,000 00
	Livres de droit et de référence pour la bibliothèque, et reliure	7,000 00
	Impression, reliure et distribution des rapports de la Cour suprême	7,500 00

Territoire du Yukon

28 Dépenses diverses, y compris les appointements et allocations des fonctionnaires de la Cour, etc. 8,000 00

V—PENITENCIERS

29 Montant nécessaire pour frais d'administration, construction, achat de terrain, fournitures et outillages, entretien et libération des détenus aux pénitenciers de Kingston, St-Vincent-de-Paul, Dorchester, Manitoba, Colombie-Britannique, Saskatchewan et Collins-Bay 2,662,460 00